

Un mot du curé

« Il y a encore beaucoup d'autres signes que Jésus a faits en présence des disciples et qui ne sont pas écrits dans ce livre. Mais ceux-là ont été écrits pour que vous croyiez que Jésus est le Christ, le Fils de Dieu, et pour qu'en croyant, vous ayez la vie en son nom. »



LES BEAUX JOURS REVIENNENT... LES FLÂNEURS ET LES TOURISTES AUSSI...

Nos églises ne sont pas abandonnées... Chaque jour, des personnes entrent dans nos églises ouvertes... Je le constate car chaque soir je vois que des cierges brûlent... je vois que les feuillets avec les lectures du Dimanche ou notre petite Chronique disparaissent...

Avec les beaux jours, les flâneurs et les touristes reviennent. Parfois... souvent... ils entrent dans nos églises pour visiter le patrimoine de « chez nous » et dont nous n'avons pas souvent conscience peut-être parce qu'il est toujours sous nos yeux... Parfois aussi pour trouver un peu de calme et de paix... pour prier peut-être même...

C'est pourquoi il est important que nos églises soient ouvertes et

accueillantes, surtout dans des périodes comme celle que nous traversons.



Et je remercie les Fabriciens qui veillent à ce que nos églises soient ouvertes et accessibles à tous... Et je remercie les « portiers » de nos églises, qui les ouvrent et les ferment discrètement chaque jour... Et je remercie les sacristains, les personnes qui assurent la décoration florale et aussi les personnes qui assurent le nettoyage de

nos églises pour ce service humble et discret mais qui contribue si bien à ce que nos églises manifestent la beauté de notre Dieu et de sa Parole...

Car, pour nous, chrétiens, quand il ne reste plus rien, quand la désolation ruine le monde, quand on ne sait plus vers qui se tourner ; que reste-t-il?... Et bien ! La Parole... Le Verbe de Dieu... Le Christ Jésus dans son Verbe... Voilà ce qu'il reste ! Et c'est pourquoi il serait heureux que dans toutes les églises, le Livre ouvert de la Parole de Dieu (la Bible, le Lectionnaire ou l'Évangélaire) soit exposé... Un beau lutrin, quelques fleurs, quelques bougies et le Livre de la Parole de Dieu...



Aussi à la maison : que dans chaque famille, une Bible soit mise à l'honneur dans le coin prière...



Mettre la Parole de Dieu, le Christ dans sa Parole à l'honneur... et puis **consacrer un moment dans la journée, pour méditer ce Dieu qui se donne à nous dans le Sacrement de sa Parole...**



Oui, nous devons parfois jeûner de beaucoup de choses essentielles dans nos vies au rythme effréné... Mais Dieu ne laisse jamais ses enfants abandonnés... Il continue sans cesse à se donner dans sa Parole... **Quand il ne reste plus rien, n'oublions jamais : il reste toujours la Parole...**

Bon Dimanche !

Chanoine Patrick Willocq

QUELQUES MOTS À PROPOS DES FABRIQUES D'ÉGLISE DE NOTRE UNITÉ PASTORALE

Une « Fabrique d'église » est un organe de gestion défini par la Loi

Elle est composée de 5 membres élus (pour les paroisses de moins de 5000 habitants) et de 9 membres élus (pour les paroisses de plus de 5000 habitants) ; à ces membres élus, s'ajoutent 2 membres de droit : le Curé et le Bourgmestre, celui-ci pouvant déléguer un Echevin appelé alors « Echevin délégué aux Cultes ». L'un des membres élus est désigné comme « président », un autre comme « trésorier » et un troisième comme « secrétaire ». Les rôles des Fabriques d'église sont multiples ; citons notamment la gestion journalière du bâtiment église et la mise en œuvre de tout ce qui est nécessaire pour que le culte puisse s'y dérouler dignement... Une Fabrique d'église est sous la tutelle de deux instances : l'Evêché (pour nous : Tournai) et la Ville (pour nous : Leuze-en-Hainaut). Tous ces éléments et bien d'autres qui constituent la personnalité juridique d'une « Fabrique d'église » sont bien entendu définis par la Loi de notre Pays.

Depuis quelques mois, plusieurs de nos fabriciens ont pris la décision de se retirer ; cette décision, toujours difficile car généralement ils aiment le service qu'ils rendent, est motivée par l'âge qui avance ou par des soucis de santé importants ou par le souhait de pouvoir consacrer tout leur temps à leur famille... Des raisons qui sont évidemment tout-à-fait légitimes ! La plupart du temps, ils ont donné beaucoup de temps, d'énergie, de réflexion... à la Fabrique d'église à laquelle ils appartenaient. Nous ne pouvons que les remercier infiniment pour ce service d'Eglise accompli avec compétence et rigueur et bien souvent dans la plus grande discrétion, durant de nombreuses années.

Ainsi, pour la Fabrique d'église de Leuze : M. Nestor Meurisse qui est malheureusement décédé, Maître Jean-Louis Mertens et M. José Anrys qui ont demandé à être relevés de leur responsabilité fabricienne il y a plusieurs mois, et plus récemment M. Luc Olivier (Président), M. Christian Sailly (Trésorier) et Mme Godelieve Waels-Vandroogenbroeck (Secrétaire). La Fabrique d'église de Tourpes est toujours en recherche

d'un membre pour la compléter et tout récemment, M. Jean-Claude Gueret, qui assurait les postes de président, trésorier et secrétaire, a exprimé le souhait de se retirer. Enfin, M. Philippe Vandaele, trésorier de la Fabrique d'église de Thieulain, a également remis sa démission l'année dernière. Dans les autres Fabriques de l'unité pastorale, certains membres m'ont averti de leur santé fragile ou d'un âge qui avance et que sans doute, dans un laps de temps plus ou moins bref, ils seront amenés également à se retirer.

Chaque fois, nous avons lancé des appels publics (ce que réclame la Législation) via cette « Chronique » et les Messes dominicales afin de remplacer les personnes désireuses de quitter ; généralement, des personnes ont été contactées également « de vive voix », mais les réponses sont bien souvent négatives. Nous savons tous qu'il devient de plus en plus difficile de trouver des personnes pouvant consacrer du temps à un service d'Eglise, mais je suis convaincu que cette difficulté ne concerne pas uniquement l'Eglise, mais bien aussi les diverses institutions civiles qui font appel à des bénévoles. Cette raréfaction est sans doute liée à beaucoup de facteurs aux origines diverses : 1) la complexification (voire une certaine « extinction ») de la notion de « bénévolat » ; 2) la vie de chacun qui laisse de moins en moins de temps à consacrer pour des tels engagements, avec sa conséquence : une mentalité qui s'est modifiée en quelques dizaines d'années vers davantage de repli sur soi ; 3) l'hyper-complexification administrative parfois décourageante des postes responsables liés à des Fabriques et autres ASBL, qui demandera (à mon avis), dans peu de temps, une quasi professionnalisation de certains postes à responsabilité (comme celui de trésorier) ; 4) et également, en ce qui concerne l'Eglise, une diminution du nombre de fidèles réguliers en lesquels on peut appeler à des responsabilités (fabriciens, catéchistes, services d'entraide...). Bien sûr ! On peut appeler plus largement et ne pas se limiter aux fidèles réguliers. Cependant, au-delà du fait qu'il est difficile d'imaginer une personne au service de l'Eglise locale qui ne vivrait pas la vie pastorale concrète de cette Eglise, et notamment la vie liturgique et de prière, il est difficile de convaincre une personne que l'on ne voit qu'à la Messe de Noël ou pour un Baptême... Cette difficulté est bien

entendu accentuée lorsque nous nous trouvons dans des petites unités pastorales : l'UP de Leuze, ce sont (seulement) 14.000 habitants et environ 140 fidèles réguliers (messes dominicales) pour neuf clochers de moins de 5000 habitants et Leuze avec plus de 5000 habitants, soit 9 x 5 fabriciens + 1 x 9 fabriciens, donc 54 fabriciens à trouver !

Ceci dit, il faut continuer d'espérer tout en se disant que l'heure est peut-être venue de penser les choses « autrement »...

C'est pour essayer de discerner le chemin à suivre qu'une réunion de travail est prévue très bientôt ; elle rassemblera M. l'Échevin délégué aux Cultes, N. Dumont, ainsi que les responsables du Service d'Aide à la Gestion des Paroisses (SAGEP) de l'Évêché de Tournai, MM Resinelli et Van Quickelberghe, également l'animateur du Groupement des Fabriques d'église de l'entité de Leuze (GEFELeuze), M. Patrick Demeulenaere, et moi-même comme curé des 10 clochers. Après cette réunion de discernement à propos de ce qu'autorise la Législation actuelle, une réunion plus large sera programmée, sans doute avec les présidents des 10 Fabriques de l'Unité pastorale. Puis, nous verrons comment avancer à un rythme certes paisible (car tout changement demande prudence et discernement) mais certain...

Je pensais que les communautés chrétiennes devaient être informées, ce qui justifie ces pages dans notre « Chronique ».

En remerciant encore et très sincèrement tous les fabriciens, et en particulier ceux qui ont souhaité prendre un autre chemin, pour leur implication au service des Fabriques d'église des clochers de l'unité pastorale de Leuze-en-Hainaut, je leur présente, au nom de tous les Paroissiens, de notre Evêque, de mes Prédécesseurs et de moi-même, nos meilleurs souhaits pour les années à venir. Qu'ils sachent qu'ils seront toujours les bienvenus.

Chanoine Patrick Willocq, Curé